

**PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU
CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'OP3FT
DU 4 DÉCEMBRE 2015**

Publié par l'OP3FT, l'organisation à but non lucratif dont l'objet est de détenir,
promouvoir, protéger et faire progresser la technologie Frogans sous la forme
d'un standard ouvert de l'Internet utilisable gratuitement par tous.

Conformément à l'Article 11 des Statuts de l'OP3FT, ce procès-verbal consigne les décisions prises par le Conseil d'Administration lors de sa réunion du 4 décembre 2015.

Il est publié et archivé sur le site Web de l'OP3FT « op3ft.org », accompagné d'une traduction en anglais, aux URL (Uniform Resource Locators) permanentes suivantes :

- en français : <https://www.op3ft.org/fr/resources/bdmm/20151204/access.html>
- en anglais : <https://www.op3ft.org/en/resources/bdmm/20151204/access.html>

Le 4 décembre 2015, à 12h45, le Conseil d'administration de l'OP3FT s'est réuni au siège social sur convocation de son Président.

Sont présents physiquement :

- Monsieur Amaury GRIMBERT, Président,
- Monsieur Alexis TAMAS, Administrateur,
- Monsieur Alain MARTEL, Administrateur.

Le Conseil d'administration réunissant ainsi la totalité de ses membres peut valablement délibérer.

La réunion est ouverte sous la présidence de Monsieur Amaury GRIMBERT, Président du Conseil d'administration de l'OP3FT.

Monsieur Alexis TAMAS est désigné comme secrétaire de la réunion.

Le Conseil d'administration approuve, après lecture, le procès-verbal de la précédente réunion.

Le Président rappelle que l'ordre du jour de la réunion porte sur les sujets suivants :

- Point de pilotage sur les différents travaux en cours, notamment
 - travaux de l'équipe promotion
 - travaux de l'équipe juridique
 - travaux des équipes techniques
- Appel à la générosité publique,
- Organisation de la *Frogans Technology Conference 6*,

- Actions de promotion menées par l'OP3FT,
- Publication de nouvelles versions des ressources liées à la spécification technique FSDL 3.0,
- Publication de nouvelles versions du logiciel « Frogans Player pour Développeurs »,
- Questions diverses.

Le Président rappelle que l'ouverture du Registre Central Frogans aux utilisateurs de l'Internet n'a pas encore eu lieu et que dès lors, conformément à l'Article 13 des Statuts, le Conseil d'administration n'est pas tenu de recourir à la procédure de consultation publique.

À l'occasion du point de pilotage sur les travaux en cours, le Conseil d'administration oriente le travail des équipes, en validant les priorités et les objectifs à atteindre.

Après avoir délibéré sur les sujets figurant à l'ordre du jour de la réunion, le Conseil d'administration prend à l'unanimité les décisions suivantes.

APPEL À LA GÉNÉROSITÉ PUBLIQUE

Dans sa décision du 5 octobre 2015, le Conseil d'administration a décidé de poursuivre la campagne d'appel à la générosité publique au delà du 3 novembre 2015, toujours dans le but d'augmenter les ressources de l'OP3FT et d'accompagner ainsi l'accélération du projet Frogans.

Cette campagne a pour objectif de financer des actions menées par l'OP3FT conformément à son objet statutaire et plus particulièrement celles contribuant au développement d'un Internet, sûr, stable et ouvert aux innovations.

Dans sa décision du 5 octobre 2015, le Conseil d'administration a également décidé de confier à l'équipe juridique la mission de mener les démarches nécessaires auprès de la Préfecture de Paris en vue d'obtenir le renouvellement de l'autorisation de faire appel à la générosité publique.

Le Conseil d'administration prend acte que l'OP3FT a reçu cette autorisation par arrêté préfectoral du 13 novembre 2015 pour la période allant du 19 octobre 2015 au 19 octobre 2016.

ORGANISATION DE LA *FROGANS TECHNOLOGY CONFERENCE 6*

Dans le prolongement de sa décision du 5 octobre 2015 portant sur l'organisation de la *Frogans Technology Conference 6*, le Conseil d'administration prend acte des points suivants :

- la conférence se tiendra à Paris (France) le 16 février 2016 dans les locaux de l'École d'ingénieurs Télécom ParisTech ;
- il est envisagé d'organiser, dans le cadre de cette conférence, le premier concours de réalisation de sites Frogans, intitulé *Frogans Awards*.

Le Conseil d'administration décide de confier à l'équipe promotion l'organisation de ce concours et à l'équipe juridique l'élaboration du règlement de ce concours.

ACTIONS DE PROMOTION MENÉES PAR L'OP3FT

Dans le prolongement de sa décision du 12 mars 2015 d'adopter la stratégie de promotion de la technologie Frogans pour l'année 2015, le Conseil d'administration prend acte des points suivants :

- l'OP3FT a fait une série de présentations portant sur la technologie Frogans, et notamment sur le langage FSDL (Frogans Slide Description Language) auprès des professeurs et étudiants des écoles suivantes :
 - ECV Digital (École Communication Visuelle) à Paris (France), le 4 novembre 2015 ;
 - Université d'Évry (Licence métiers Informatique et élèves ingénieurs venant de l'ENSIIE et de Telecom Sud Paris) à Évry (France), le 17 novembre 2015 ;
 - ESGI (École Supérieure de Génie Informatique) à Paris (France), le 19 novembre 2015 ;
 - IUT Paris Descartes (formation Info-Comm') à Paris (France), le 24 novembre 2015.
- un défi portant sur la technologie Frogans a été proposé par l'Université d'Évry à l'occasion de la « Nuit de l'info 2015 » qui s'est déroulée durant la nuit du 3 au 4 décembre 2015. Pour rappel, la « Nuit de l'info » est une compétition nationale où des équipes d'étudiants de toute la France relèvent des défis informatiques pour remporter des lots. Quatre équipes ont relevé le défi portant sur la technologie Frogans et ont réalisé un site Frogans ;
- l'OP3FT a organisé une mission de promotion à Dakar (Sénégal) du 11 au 15 novembre 2015 pour présenter le projet Frogans à des acteurs de l'Internet au Sénégal ;
- l'OP3FT a participé aux « Rendez-vous Carnot 2015 », un événement dédié aux acteurs de la R&D et du soutien à l'innovation des entreprises, qui s'est tenu à Paris (France) les 18 et 19 novembre 2015 ;
- dans le cadre du Forum International de la Cybersécurité (FIC) qui se tiendra à Lille (France) les 25 et 26 janvier 2016, l'OP3FT a été sélectionnée pour animer une « *Master Class* » (présentation magistrale) intitulée « La technologie Frogans sécurise la publication de données sur l'Internet » et pour écrire un article scientifique qui sera publié sur le site Web de l'événement. Pour rappel, FIC est un événement annuel qui rassemble plus de 4 000 personnes du monde entier sur le thème de la cybersécurité.

PUBLICATION DE NOUVELLES VERSIONS DES RESSOURCES LIÉES À LA SPÉCIFICATION TECHNIQUE FSDL 3.0

Pour rappel, la spécification technique Frogans Slide Description Language (FSDL) est utilisée pour créer et publier des sites Frogans sur l'Internet ou dans les intranets. Les documents FSDL sont échangés entre le logiciel Frogans Player et le serveur où est hébergé le site Frogans.

La version 3.0 de la spécification technique FSDL est en cours d'élaboration par les équipes techniques.

En attendant la publication de la version 3.0 de la spécification technique FSDL, des ressources ont été élaborées par les équipes techniques pour permettre aux développeurs de faire leurs premiers pas avec le langage FSDL et de réaliser leurs premiers sites Frogans :

- *FSDL 3.0 Recap – Elements and Attributes* : ce document présente un résumé des éléments et attributs définis dans la spécification technique FSDL 3.0
- *Frogans Slide Description Language (FSDL) 3.0 - Extract* : ce document présente des extraits de la spécification technique FSDL 3.0

Le Conseil d'administration prend acte que des nouvelles versions de ces documents, rédigés en anglais, ont été publiées sur le site Web officiel de la technologie Frogans « frogans.org », aux URL permanentes suivantes :

- en français : <https://www.frogans.org/fr/resources/fsdl/access.html>
- en anglais : <https://www.frogans.org/en/resources/fsdl/access.html>

PUBLICATION DE NOUVELLES VERSIONS DU LOGICIEL « FROGANS PLAYER POUR DÉVELOPPEURS »

Pour rappel, Frogans Player est le logiciel gratuit, facile à utiliser, sûr et léger, qui permet de naviguer sur les sites Frogans. Il est développé, mis à jour et distribué par l'OP3FT.

Le logiciel Frogans Player est en cours de développement par les équipes techniques.

En attendant la mise à disposition du logiciel Frogans Player, une version appelée « Frogans Player pour Développeurs » a été développée par les équipes techniques afin de permettre aux développeurs de créer et de tester leurs premiers sites Frogans. Cette version est destinée aux développeurs qui souhaitent contribuer au développement du langage FSDL et de Frogans Player.

Le Conseil d'administration prend acte que des nouvelles versions du logiciel « Frogans Player pour Développeurs », incluant diverses améliorations, ont été publiées en anglais.

Ces nouvelles versions du logiciel « Frogans Player pour Développeurs » sont disponibles sur les plateformes Windows et Mac OS X pour les ordinateurs fixes ou portables :

- plateforme Windows : versions Alpha 0.1.5, 0.1.6, 0.1.7, 0.1.8, 0.2.1 et 0.2.2
- plateforme Mac OS X : versions Alpha 0.1.5, 0.1.6, 0.1.7, 0.1.8, 0.2.1 et 0.2.2

Le logiciel « Frogans Player pour Développeurs » est publié sur le site Web de téléchargement de Frogans Player « get.frogans ».

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la réunion se termine à 14h00.

Amaury GRIMBERT
Président du Conseil d'administration de l'OP3FT

Alexis TAMAS
Secrétaire de la réunion

Fonds de dotation OP3FT – 6, square Mozart 75016 Paris, France
SIREN : 750 584 864 – Numéro d'annonce JOAFE N°11 du 17 mars 2012 : 1540